



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1167  
23 April 2015

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1048<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1048 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1167**  
**THÈMES POUR LA DEUXIÈME PARTIE DE LA RÉUNION**  
**SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ENGAGEMENTS**  
**CONCERNANT LA DIMENSION HUMAINE**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision n° 476 (PC.DEC/476) du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine,

Décide de retenir, pour la deuxième partie de la Réunion de 2015 sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, les thèmes suivants : « Défis à la jouissance des libertés fondamentales et des droits de l'homme à l'ère des nouvelles technologies d'information et de communication, y compris le respect de la vie privée », « Indépendance du système judiciaire, l'accent étant mis en particulier sur la responsabilité et l'intégrité des juges et des procureurs » et « Combattre les crimes de haine et assurer une protection efficace contre la discrimination ».